

Sommaire

- page 3: Éditorial
**Les « aléas » du
« Pluralisme syndical »**
par Gilles Pichavant
- pages 4 à 10:
**L'Union locale des syndi-
cats CGT d'Elbeuf, de
1947 à 1962**
par Pierre Largesse
- pages 11 à 16:
**Regards sur Le Havre
Les mouvements sociaux
au Havre dans les années
50**
Par Albert Perrot
- page 17 à 19:
**Les gamins verriers de la
Bresle du Tréport et de
Eu**
*Par ROUEN LECTURE
Normandie*
- page 20 :
**1945: Ambroise Croisat
s'inquiète du sort des
ouvriers**
Par Serge Laloyer
- page 21 :
**Ouvrage : Histoire de la
distribution d'électricité
à Elbeuf**
- page 21:
**Soutenant d'un mémoire de
Maîtrise au Havre sur l'His-
toire du syndicalisme à Bol-
bec, de 1945 à nos jours**
- page 22 :
**Échos de la Rencontre du
Livre de Maromme**
Les 15 et 16 novembre 2003
- page 23:
Bulletin d'adhésion 2004

éditorial

Les « aléas » du « pluralisme syndical » !

Deux articles de ce numéro 18 du Fil rouge, évoquent la même période historique: celle des années 50. L'un raconte Le Havre, l'autre Elbeuf. Dans cette période, la grande grève générale de 1953 a une place particulière.

Tout le monde a, en effet, entendu parler de 1936, 1947, 1968, 1995, mais celle d'août 1953 est en général oubliée. Pourtant, telle une vague de fond, des millions de salariés cessèrent le travail pour contester une série d'attaques contre le statut des fonctionnaires et en particulier contre leur système de retraite. Dans la foulée la grève s'étend dans le secteur privé. Ce formidable coup de boutoir donné contre la politique gouvernementale laissera un goût amer aux grévistes.

En effet, la grève commencée le 4 août dans les PTT, et s'étend rapidement aux autres fonctions publiques. Le mouvement de grève se développe dans l'unité entre les organisations CGT, CFTC et FO. Cependant, dans la coulisse FO et la CFTC négocient en secret. Ils appellent à la reprise du travail le 21 août, sur la base d'un accord vague passé avec le gouvernement. Au moment où la grève s'étend au secteur privé, cet appel est vécu comme une trahison par la masse des grévistes qui continuera la grève plusieurs jours.

La spécificité de la grève de 1953, est que c'est la première grève générale faite dans le cadre du « pluralisme syndical ». Aujourd'hui celui-ci paraît normal. Pourtant à l'époque, il est vécu comme une anomalie.

Lors des grands mouvements sociaux qui font suite à la 1ère guerre mondiale — en 1919 et en 1920 — seule la CGT existe en tant que confédération. A l'époque, il n'est même pas concevable d'imaginer que dans une entreprise il puisse y avoir plusieurs syndicats. Il y avait LE syndicat, même si un certain nombre restait dans l'autonomie vis-à-vis de la CGT.

En 1936, le mouvement gréviste se développe dans la foulée d'une de la réunification de la CGT. C'est la CGT qui négocie directement avec le patronat sans la présence d'aucune autre organisation syndicale. A l'époque il existe pourtant une autre confédération, très minoritaire: la CFTC. Mais celle-ci ne jouera aucun rôle.

Depuis 1947, après la nouvelle scission dans la CGT marquée par la création de FO et l'entrée dans l'autonomie de plusieurs fédérations de la CGT, dont la FEN, le paysage syndical change radicalement. **Depuis cette époque, le gouvernement et le patronat peuvent jouer sur les divisions, en choisissant leurs interlocuteurs et en négociant séparément.** Et ils ne s'en privent pas. En 1953 — comme en 2003 — la division syndicale leur a permis de briser l'élan de la grève et d'empêcher que le rapport de force créé ne donne tous ses fruits. Cependant, d'autres conflits — exemple: 1968 — ont surmonté cette difficulté majeure.

Aujourd'hui, il faut se féliciter de la poursuite de l'effort unitaire de la CGT pour surmonter les divisions syndicales. Cependant, la publication du rapport « Virville », qui vise à accentuer plus encore l'émiettement syndical dans l'entreprise tout en détricotant le Code du travail, doit nous inciter à travailler plus à fond cette question.

Gilles Pichavant

La CGT dans les années 50

L'Union Locale des Syndicats CGT d'Elbeuf (Seine-Maritime) de 1947 à 1962.

Les mutations économiques et sociales et leurs conséquences.

par Pierre Largesse.

Ce texte est celui de la contribution de Pierre largesse, vice président de notre institut, prononcée lors du colloque sur le thème de « la CGT dans les années 50 » qui s'est tenu à la Sorbonne les 20 et 21 novembre 2003, à l'initiative de l'IHS CGT Confédéral.

Introduction

Comment l'U.L. des syndicats CGT d'Elbeuf a-t-elle affronté entre 1947 et 1962 les mutations économiques et sociales ? Quel fut son rôle pendant les grèves de 1947 et 1953 ?

La répression à partir de 1938 et sous l'Occupation a fait disparaître des dizaines de militants. Les conquêtes sociales de la Libération réalisant les luttes revendicatives sont appréciées certes, mais les difficultés de la vie quotidienne d'après-guerre sont tellement grandes, que ce sont elles le premier souci.

Dans cette période, les difficultés s'accumulent pour la CGT : idéologie de la guerre froide, scission, habileté du patronat qui, sans complexes, vise à reconquérir le terrain perdu, à trouver des relais politiques, à diviser les salariés, et reprend l'offensive sociale.

Nous traiterons en fin de communication des consé-

quences de l'investissement des militants ouvriers dans les organismes paritaires sociaux et dans les municipalités. L'Union Locale a-t-elle pu, a-t-elle su faire face aux multiples défis auxquels ses militants étaient confrontés ?

Notre communication, portant sur une période que nous avons vécue, sera donc une monographie locale qui, en signalant des spécificités, montre comment elle s'insère dans l'évolution de l'histoire générale.

Le contexte local.

Le territoire de l'UL est celui du canton d'Elbeuf : 10 communes à la population très inégale. Celle-ci évolue (nous arrondissons) de 36600 habitants en 1946 à 43200 en 1962 (+ 18 %) ; elle atteindra 52300 en 1975 (+ 43 % par rapport à 1946.).

Si le secteur textile meurt pendant cette période, si le chômage est latent (24h hebdomadaires en 1952) d'autres implantations industrielles se sont effectuées, notamment dans la chimie (Rhône-Poulenc à Saint-Aubin en 1946) et dans la métallurgie (Piles Hydra), et aussi la Régie Renault à Cléon (loi foncière du 6 août 1953, malgré les entraves des dirigeants lainiers) dont la production démarre le 1er septembre 1958 (1000 salariés en 1959, 3000 en 1962). D'autres entreprises de moins de 1000 salariés s'implantent elles aussi (confection, chimie, petite métallurgie, bâtiment...).

Dans le textile on dénombre 7000 salariés en 1944, 5000 en 1947, 4800 encore en 1960 ; mais il n'en reste plus que 1540 en 1969 (- 78 %). Les deux tiers de l'effectif sont des femmes dont le salaire subit un abattement de 10 % ; le salaire horaire est mince : 12 à 13 francs de l'heure en 1946 (18 fr. dans le bâtiment). De plus, Elbeuf est dans une zone salariale au taux inférieur à celui de Rouen, proche pourtant.

Cela explique les migrations journalières des ouvriers vers les usines de la banlieue rouennaise (ateliers de chemins de fer, chimie, pétrochimie, papeteries, chantiers navals, port, etc.), souvent par cars. Là, l'implantation de la CGT est bien affirmée, solide.

Ce n'est pas le cas du textile elbeuvien où le patronat qui a une longue expérience de « ses » salariés maîtrise la stratégie sociale à employer. Le patronat, confronté à la concurrence dans un secteur où la main d'œuvre est une part importante du prix de revient, ne cherche guère d'autre solution que de maintenir de bas salaires ou même de ne pas appliquer les accords paritaires signés (c'est le cas en juin 1947).

Les salariés sont donc sur des positions défensives : contre le chômage, contre la baisse du pouvoir d'achat et, lutte vaine dans cette conjoncture, contre les fermetures d'usines. Le barème des salaires est d'une extrême complexité, le travail au rendement est général, dans des ateliers séparés les uns des autres, où la mentalité est proche des petites usines et même de l'artisanat. Tout cela porte plutôt à l'individualisme encouragé par le paternalisme et la multiplicité des « petits chefs » guère mieux payés, pourtant. C'est chez les ouvriers de l'entretien sollicités par l'offre de la concurrence extérieure, que nous constatons des salaires meilleurs et c'est chez eux que nous relevons par ailleurs les noms de bien des dirigeants du syndicat textile.

Evolution des directions de l'Union Locale.

Une tentative de reconstitution des bureaux dirigeants au fil du temps est gravement lacunaire, faute de sources locales suffisantes.

Le 31 décembre 1944, 1610 adhérents et 10 syndicats sont déclarés à la municipalité ; le 12 février 1945, 12 syndicats et 1835 adhérents ; le 24 novembre 5500 adhérents. Ensuite, les Congrès de la période étudiée ne nous renseignent plus sous cet aspect, ni en archives, ni dans la presse. Cependant les grèves de 1953 verront la création de nouvelles sections d'entreprise et 600 adhésions. A titre indicatif, c'est en 1985 que l'on atteint les 9000 adhérents.

Au lendemain de la guerre, la direction de l'UL compte 4 syndicalistes du textile sur 7 dirigeants ; un sur cinq en 1953 et en 1968. Le premier souci d'un syndicaliste est d'abord son entreprise, sa Fédération syndicale et, ensuite seulement l'Union Locale. Les dirigeants de celle-ci s'en plaignent en faisant ressortir ce qu'elle peut apporter du point de vue juridique, la nécessaire solidarité aux petites structures, l'éducation syndicale, la législation du travail, etc. C'est seulement en 1953 qu'un ouvrier de la chimie, en 1967 qu'un métallurgiste de la Régie Renault entrent au bureau de l'UL. La section syndicale de l'entreprise nationale, dont le recrutement du personnel débordait largement le canton a, depuis 1958, consacré tous ses efforts au développement de son organisation et jusqu'à cette date n'a pas manifesté d'intérêt envers une structure locale inter-corporative.

Aucune femme au Bureau de l'UL parmi les dirigeants en 1944 ; une (habillement) en 1946 ; aucune en 1953 ; deux en 1968.

Revendications et grèves

En début de période, les premières revendications concernent la vie quotidienne : ravitaillement, temps

de travail : la journée commence à 7h30 et se termine à 17h30 avec une demi-heure pour le repas : on imagine le souci des mères de famille.

La mise en place des conventions collectives remises en cause pendant la guerre, la lutte constante pour que les patrons (petits surtout) appliquent les arrêtés ministériels favorables à la classe ouvrière, demandent beaucoup d'énergie et de pugnacité. Par ailleurs, en 1945 et 1946, la CGT est partie prenante dans les appels à la production pour reconstruire la France ; le 3 février 1945, le syndicat textile lance « un appel aux ouvriers pour (qu'ils) veuillent bien travailler une heure de plus à titre gracieux, à seule fin de venir en aide aux combattants de l'armée française qui se battent vaillamment pour repousser et vaincre l'ennemi ». Le Préfet signale que les ouvriers « suivent difficilement et désirent en contre-partie des améliorations immédiates » (ADSM IMP 802).

Le patronat tente, à l'exemple de la Charte du Travail de Vichy, de mettre en place des *Unions* ou *Associations Professionnelles* et y réussit dans un premier temps. A la fin de 1944, dix ont été créées, 15 le sont en 1945. Mais si quelques syndicalistes de la CGT apparaissent dans un premier temps à leur bureau (où le nom du patron apparaît en premier), ils démissionnent, mis en alerte par l'UD et la Fédération du textile. Cependant le *Comité Interentreprises du Textile Elbeuf-Louviers*, voulu par le Syndicat patronal qui le désigne pour signer les Conventions collectives, ne peut être contourné. Déjà, la représentativité réelle de la CGT est mise à mal par rapport à la CFTC ou à « L'Union Philanthropique » (sic) qui y siègent. Les tentatives de fusion syndicale ou même d'union avec la CFTC se heurtent à un refus de sa part.

L'activité revendicative prend souvent la forme d'une lettre envoyée à l'Inspecteur départemental du Travail, ou au maire d'Elbeuf, voire au Préfet auprès desquels des délégations sont envoyées, pour dénoncer la non-application de la législation, comme nous l'avons évoqué. Même en mettant le patronat en cause dans cette forme épistolaire, l'affrontement de classe est distancié.

En juillet 1946, un arrêt de dix minutes a lieu dans les usines pour protester contre la diminution de la ration de pain, pour l'application de la Sécurité Sociale, pour que les jeunes aient un mois de congé et non quinze jours. A cette époque le patronat tente de prendre des sanctions. Le 24 novembre, une manifestation a lieu contre le maintien de la carte de pain et contre l'abattement de 10 % sur le salaire féminin.

L'année 1947 est une année charnière où les affrontements politiques, l'anti-communisme, vont avoir des répercussions.

La population continue de souffrir : restrictions d'électricité, de charbon. Des usines ne tournent plus que 4 jours - du mercredi au samedi. Le rationnement de pain (réduit à 250 gr en mai), de lait et produits laitiers, de viande, de vêtements, de chauffage, le marché noir, exaspèrent la population ; le 25 mars ce sont 9000 travailleurs qui défilent et manifestent à Elbeuf. L'Union Locale et les syndicats s'efforcent de maîtriser des explosions de colère, sans toujours y parvenir ; bien des hésitations et des retards se manifestent. Il faut aussi noter que beaucoup de militants sont encore neufs et font vite appel aux responsables de l'UD ou des Fédérations qui ne sont pas toujours là et dont les discours « passent » moins bien. De son côté le patronat jette de l'huile sur le feu : Lecerf à Saint-Aubin ré-institue le système Bedaux si vilipendé pendant les grèves de 1936, et la présence de chronométrateurs provoque une grève de 5 heures. Le mot d'ordre du Congrès confédéral de 1946 « Produire pour mieux vivre », accepté comme juste à l'époque, est maintenant contesté à la base .

Le tripartisme à la direction du gouvernement, la présence de ministres communistes est mise en cause et avec habileté ; le patronat du textile d'Elbeuf, soutenu par la presse locale aux mains de la droite, va jouer sur ces données politiques. La grève « pour le pain » en mai 1947 en est un exemple.

Le vendredi 2 mai, plusieurs milliers d'ouvriers, « au delà des revendications salariales mettent au premier rang l'exigence vitale au plein sens du terme, qui est la leur »

A Elbeuf la grève eut un caractère tout spécial puisque l'appel émane du *Comité d'entreprise* des Ets Blin et Blin et non d'une organisation syndicale. C'est son président Ernest Blin en personne qui le signe « représentant l'unanimité du personnel et de la Direction groupant environ 1500 personnes, qui proteste énergiquement contre la diminution de la ration de pain » (à 200gr).

« Pour appuyer cette protestation, il décide à l'unanimité un arrêt de l'usine limité à une matinée à titre d'indication et prévoit que, si la ration n'est pas augmentée pour les travailleurs, et surtout pour ceux qui ont accepté de travailler plus de 40 heures, des manifestations plus prolongées pourraient avoir lieu.

« Le C.E. insiste donc auprès de M. le Ministre de la Production industrielle² pour qu'il intervienne auprès de ses collègues pour que des mesures soient prises afin de remédier à cette situation intenable ». (Suivent 8 signatures).

Bon nombre d'établissements (une trentaine d'usines) se joignent au mouvement dans une sorte « d'Union sacrée » paradoxale qui embarrasse les dirigeants de l'UL. Prenant la parole à la Bourse du Tra-

vail André Jourdain, secrétaire, après avoir donné quelques renseignements sur la crise du pain, invite les ouvriers présents à reprendre le travail. Fernand Legagneux, secrétaire de l'UD dresse un tableau de la situation politique et alimentaire. Il adjure tous les travailleurs de rester unis au sein de la CGT et de ne pas décréter la grève sans mot d'ordre de leurs dirigeants. Ceci afin de ne pas faire le jeu de certains employeurs dont le but est de saboter les organisations syndicales.

Dans son étude sur le Syndicat du Textile, Dominique Leroux estime : « Il semble que lors de ce mouvement, les Cégétistes se soient laissés déborder et qu'ils n'aient pas su dénoncer les patrons qui poussaient sciemment à la grève, offraient des moyens matériels et signaient les pétitions ».

C'est le 4 mai que Paul Ramadier révoque les ministres communistes après leur refus de voter la confiance au gouvernement sur la question des prix et des salaires.

On notera qu'en août, lorsque la ration de pain est réduite à 150 grammes, aucune protestation, aucune initiative ne se manifesteront du côté patronal. Pourtant il y a 2 à 3000 grévistes qui occupent les usines.

En juin les petits et moyens commerçants avaient annoncé une grève, mais l'évolution politique semble-t-il, les y fait renoncer.

Les luttes prennent une tournure nouvelle. Elles touchent les ouvriers du bâtiment, les cheminots, la fonction publique ; la CFTC qui « met en garde contre une agitation stérile » et FO ne s'y associent pas. Elles se succèdent, se multiplient ; elles sont plus dures, portent sur les salaires surtout ; leur forme s'inscrit vraiment dans la lutte des classes, dans la dénonciation de l'attitude du gouvernement socialiste, du Plan Marshall, etc. En septembre, l'UL CFTC s'associe à la grève. Elbeuf connaîtra les affrontements internes à la CGT qui conduiront à la scission et à la création de Force ouvrière. L'Union Locale s'affirme pour un syndicalisme de masse et de classe. Sur le plan national, les problèmes de la paix ou de la guerre dominent tous les autres.

Les grèves de novembre-décembre commencées le 15 novembre portent sur le chômage imposé par les coupures d'électricité et les horaires imposés : 2 jours à 10 h. et deux matinées et deux après-midi de 7 h.

Le 21 novembre 800 personnes seulement sont réunies, mais à la suite d'attaques contre le gouvernement de Robert Schumann, 500 personnes quittent la salle. Le 26, 1200 personnes votent la grève générale. Le patronat du textile organise un vote à bulletins secrets dans ses établissements : les non grévistes l'emportent. Le *Comité Interentreprises* dont

nous avons parlé, vote la reprise.. FO distribue des tracts en faveur de la reprise. La CFTC lance « un appel au calme et affirme son soutien au gouvernement ». La CGT est donc isolée et le 10 décembre, la grève est finie. Le *Journal d'Elbeuf* commente le 13 : « La reprise du travail c'est surtout la victoire du syndicalisme propre » (!).

L'Union Départementale estime que l'UL d'Elbeuf fonctionne mal « car le syndicat du Textile qui en formait le noyau, a des difficultés dues à une mauvaise organisation. Une secrétaire nationale de la Fédération du Textile vient alors à Elbeuf. Ces grèves ont précipité la scission sur le plan local.

La création de Force Ouvrière et la scission

Le Comité Confédéral National des 12 et 13 novembre 1947 avait marqué le désaccord profond entre les unitaires qui, maintenant ont abandonné la ligne de la bataille de la production et veulent « coller aux masses » dont les revendications sont de plus en plus véhémentes et se concrétisent par des grèves. La minorité *Force Ouvrière*, battue au CCN, saute le pas et la Conférence Nationale de cette tendance quitte la CGT le 19 décembre. Le Congrès constitutif de la CGT-FO se tient le 12 avril 1948.

Entre temps des syndicats d'entreprise se sont constitués. C'est ainsi qu'à Elbeuf nous enregistrons le 26 janvier celui des Métaux, le 13 février de l'Habillement, le 17 février des ouvriers et employés de la Ville d'Elbeuf et plus tardivement, en avril celui des Employés (surtout des Banques) et celui d'une usine de Céramique. L'assemblée générale constitutive de l'UL FO n'aura lieu que le 1er décembre 1950.

L'Union Locale CGT pendant la période 1948-1950.

De la fin de 1947 à 1948, les grèves se multiplient, surtout pour des revendications salariales. Le 17 septembre 1948, le syndicat patronal décide « que la plus grande fermeté doit être opposée aux revendications ouvrières ». Pourtant l'inflation des prix des denrées les plus courantes frappait de plein fouet les familles.

En octobre 48, l'UL décide d'accueillir une cinquantaine d'enfants de mineurs, ouvre une collecte, organise les transports et l'accueil.

A la fin de l'année une grève limitée, reposant cette fois sur des revendications unitaires est assez suivie (appel commun CGT, CFTC, FO, Union Philanthropique). Les cadres qui vont pourtant bénéficier de l'indemnité hiérarchisée de 3000 francs,

« dénoncent l'exploitation politique de la misère des salariés ». Nous n'avons que peu de sources pour les années de 1949 à 1952.

En 1950, les usines de textile qui survivent ne font plus que 24 h. la semaine. Les UL demandent la création d'un fonds de chômage, obtiennent l'appui de municipalités, mais le ministère s'y oppose.

Un protocole d'accord avec le Syndicat patronal est signé le 18 septembre 1950, mais peu de temps après l'UL CGT le dénonce.

Un nouveau protocole dans le textile dont est exclue la CGT est signé le 9 juin 1953 ; l'éditorial du *Journal d'Elbeuf* (3 juillet) le considère de ce fait comme capital « ..la lutte des classes doit être reléguée au magasin des accessoires inutiles et suranés... Il est possible que cette initiative... marque une véritable révolution dans les relations patronales-ouvrières ». Cet optimisme va bientôt être démenti.

Les grèves d'août 1953

Les grèves d'août 1953 commencent le 11, en même temps qu'au Havre avec les Tréfileries et Laminaires. Pour la première fois à notre connaissance, les agents des services publics et les fonctionnaires qui subissent l'offensive de l'État contre ses propres employés, sont à l'avant-garde du mouvement : postiers, électriciens, gaziers, cheminots et communaux du canton pour l'abrogation des décrets gouvernementaux concernant les retraites. Dans le privé, on exige toujours plus de sacrifices des salariés. Les métallos de chez Pélisse et ceux de la CIPEL se sont joints au mouvement et ne reprendront que le 8 septembre. Un appel est lancé aux travailleurs du textile. Ceux-ci et les salarié(e)s de la confection commencent à entrer dans l'action le vendredi 14. On signale aussi des débrayages dans le bâtiment, la chimie. Une motion déposée à la mairie contient une demande d'augmentation horaire de 25 francs, la suppression de l'abattement de zone, l'abrogation des décrets-lois Laniel, une journée supplémentaire de congé pour trois ans d'ancienneté et la « suppression des cadences infernales ». Le lundi 17, les grosses usines du textile (Blin et Fraenckel) sont partiellement en grève, ainsi que « Les Piles Hydra ». Une succession de grèves touchant diverses usines se manifeste dans la chimie et les filatures (Masarel 200 sur 220 salariés).

A l'initiative de la CGT une réunion qui se tient le jeudi 20 se termine par un communiqué commun des UL CGT, CFTC, FO, qui se sont mises d'accord pour déposer et soutenir les revendications « par l'action de leurs syndicats respectifs en leur laissant

la liberté de choisir les moyens appropriés ». Il fut impossible de préciser davantage un appel à l'action. Néanmoins un regain d'action se manifeste la semaine suivante dans des entreprises du textile qui avaient eu tendance à reprendre. Le 1er septembre, on recense 1900 grévistes dont 1800 dans le textile. Alors que la tendance est plutôt à une atténuation des grèves dans le pays et dans le département, Elbeuf enregistre une aggravation à cette période. Vincent Vitry pose la question « Faudrait-il y voir la détérioration des relations entre ouvriers et patrons du textile ? »

Si l'État utilise l'intimidation (réquisitions, justice, police), si le patronat s'entête dans ses refus de négociation - position persistante, traditionnelle des patrons elbeuviens - les municipalités ont une attitude plus compréhensive. Le jeudi 27 le Conseil municipal d'Elbeuf, dans une réunion spéciale à la demande des conseillers communistes et socialistes (minoritaires) vote des secours en nature aux grévistes.

Le 3 septembre on dénombre encore plus de 1200 grévistes dans le textile seulement. D'après la presse locale, c'est seulement le mardi 8 septembre que la reprise du travail a lieu.

C'est en étudiant cette période que l'on constate qu'après une crise interne au début des grèves (le Secrétaire général ne la suivait pas et s'y opposait), la nouvelle équipe dirigeante de l'UL CGT, plus jeune, plus dynamique, joue pleinement son rôle. L'effectif issu du textile y est certes présent encore, mais minoritaire.

La grève (que nous avons pleinement vécue) est impressionnante par sa durée et son organisation : réunions tous les jours, création de sections syndicales, dans les entreprises qui se sont nouvellement implantées (600 adhésions notamment de femmes et de jeunes). Des Comités de solidarité ont une action remarquable, prenant de nombreuses initiatives : collectes de pommes de terre dans les campagnes, de légumes chez les maraîchers ; répartition des denrées et des fonds des collectes près des commerçants, garde des enfants des grévistes. La générosité des couches moyennes est un facteur nouveau. Par son action, la CGT veut faire en sorte que la classe ouvrière ne soit plus isolée ; elle veut gagner la sympathie de l'opinion locale. Les élus ont été mis au pied du mur et interpellés « Avec qui êtes-vous ? ». On notera une évolution chez les dirigeants locaux de la CFTC qui n'hésitent plus comme au temps de ses relations privilégiées avec le MRP, à mettre directement en cause les dirigeants politiques ; chez eux, c'est aussi le reflet de la place

grandissante des syndicalistes de la Régie Renault où elle fut majoritaire pendant les premières années à partir de 1958. Dans la section syndicale CFTC de la Régie, les minoritaires de *Reconstruction* prendront la direction du syndicat.

Mais du côté de FO, l'anti-communisme des dirigeants qui continuent de dénoncer la *CGT-K*, se heurte localement à une volonté d'union dans l'action des militants de base. Malgré le fait que bien des militants soient au Parti Socialiste, ce syndicat, en tant que tel, ne veut pas prendre de position politique (du moins publiquement) aussi néfaste que soit l'action gouvernementale. Mais les syndicalistes FO, les socialistes locaux sont amenés à radicaliser leurs discours. Le *Journal d'Elbeuf* lui-même met un bémol à son anti-communisme - pour un temps.

Depuis longtemps, une victoire est enfin arrachée et amène un gain de 1 à 9 fr. de l'heure. Détonateurs du conflit, les décrets Laniel sont vidés de substance. Pour la première fois depuis deux ans et grâce au *magistral coup de bélier* (Benoît Frachon) de l'été 1953, la Commission supérieure des conventions collectives se réunira le 22 septembre.

Mais en octobre, faute de commandes pour la collection de printemps, de grandes usines drapières ferment : Fraenckel-Herzog, Nivert et Bourgeois, Masurel. Alors, à l'initiative de l'UL CGT, un appel diffusé à 5000 exemplaires est contre-signé par le SNI, l'UFF, le PCF. L'union est encore bien étroite, limitée, comme on le voit. Sur le plan national, des dirigeants du PC et de la CGT sont arrêtés et l'UL fait signer des pétitions.

Dans les entreprises, les syndicats CGT, eux, sont dans l'action pour les revendications et pour les grandes luttes politiques. Les élections de Délégués du Personnel et au C.E. montrent que bien des salariés ne suivent pas les pressions des adversaires qui assimilent étroitement le PC et la CGT.

Conclusion

Acteur et reflet des évolutions économiques et des grandes luttes de la période, l'Union Locale d'Elbeuf, dans un contexte social difficile dû au déclin du textile, a pu faire face, non sans mal, non sans retards, aux changements.

La difficulté fut parfois de se faire reconnaître par les travailleurs dans les moments de tension sociale, dans son rôle de dirigeant et, est-il nécessaire de le dire, de négociateur par le patronat. Celui-ci chez nous ne consent à dialoguer que sous la pression des luttes et même dans les moments de calme social,

qu'à condition d'imposer ses points de vue.

La période étudiée nous mène à la veille d'une période de croissance, d'un mieux-vivre pour lequel toutes les luttes ont été menées. Mais, d'un autre côté, l'équipement ménager, la sollicitation des loisirs, le désir de faire construire, vont mobiliser bien des énergies individuelle et familiales et, là comme ailleurs, les militants pour l'UL sont d'autant plus difficiles à maintenir.

Un autre facteur du rétablissement de la position de l'UL réside aussi dans l'évolution de ses moyens de propagande, objet de cours dans les écoles syndicales. L'acquisition de matériel moderne pour l'édition des tracts, les apprentissages de la technique, de la rédaction, de l'argumentation, de la diffusion, commencent à s'appliquer. Mais c'est en 1968 que l'on en verra les manifestations les plus évidentes. La presse locale et rouennaise étant aux mains de la droite, les tracts syndicaux, liant le concret de la vie quotidienne (les faits sont têtus) à l'orientation du pouvoir politique, qui semblaient dérisoires, aboutiront un jour à faire basculer l'opinion.

Ayant été engagé dans l'action syndicale de cette époque entre autres périodes, je livrerai ici quelques appréciations personnelles, que je soumetts au jugement des historiens universitaires et/ou syndicalistes, puisque c'est en somme, le but de ce Colloque :

L'apprentissage de la gestion dans les Comités d'Entreprise, dans les Mutuelles, dans les Conseils d'administration de la Sécurité Sociale, des hôpitaux, dans les Conseils municipaux vont avoir deux conséquences :

- d'une part la reconnaissance par l'opinion en général, du sérieux des militants,

-mais d'autre part le fait est que le temps passé dans ces organismes (avec leurs commissions, réunions préparatoires, comités techniques) est du temps soustrait à l'action syndicale sur le terrain, dans l'entreprise, en gardant le contact avec les salariés. C'est vraiment un problème très difficile, vécu douloureusement. D'autant plus que l'illusion de l'efficacité de la gestion (d'un point de vue de classe) dans certains organismes va persister même après l'évolution de la législation qui fera disparaître la place majoritaire des salariés, puis définitivement, les élections sociales. Une réflexion s'impose : dans quelle mesure ce vécu individuel pousse-t-il vers l'acceptation de la voie réformiste ? Déjà la manœuvre niant la représentativité réelle de la CGT au profit du comptage par Confédérations syndicales se met en place et s'aggravera sous la Ve République. Bien entendu cela correspond aux souhaits du patronat, à la volonté de l'Etat-patron ou des directions

des Services publics. Hélas, cela n'a pu se faire qu'avec la complicité de Confédérations syndicales concurrentes et quelquefois adverses.

C'est dans les grands mouvements de lutte sociale que, pour un temps, l'union dans l'action, souci des meilleurs, sera retrouvée. C'est seulement à ces grands moments que le rapport de forces entre ceux qui ne veulent plus vivre comme avant et ceux qui ne peuvent plus maîtriser la situation, fera évoluer la répartition des fruits du travail, les mentalités, les rapports sociaux, le droit du travail enfin.

Remerciements

Pour leurs renseignements et leurs souvenirs, je remercie Marcel Hubaille (ancien secrétaire de l'UL), Guy Courtois, Jacques Leclère ; pour leur accueil à l'UL-CGT, Henri Coffard, Pascal Lamotte. Ainsi que Françoise Bazin-Largesse et Francis Concato pour leurs avis après lecture de mon texte

.....

Dans un prochain article, nous étudierons les influences relatives des syndicats d'Elbeuf, en nous basant sur les élections à la Sécurité Sociale pendant cette période. Nous les mettrons en comparaison avec les résultats obtenus aux autres Caisses Primaires du département : Rouen, Le Havre, Dieppe et avec les résultats nationaux.

.....

Dans le cadre de cette communication, nous avons étudié les forces syndicales locales en nous basant sur les déclarations faites à la municipalité et sur les élections à la Sécurité Sociale de 1947 (avant la scission), 1950, 1955 et 1962. Deux cents fiches à destination du *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* ont été établies. Des annexes, non publiées, répertorient les directions des différentes Unions Locales, par tendances, selon les Congrès, avant, pendant et après la période étudiée ici.

1- Raymond Barberis, *Luttes et ruptures de l'année 1947*, IHS-CGT, Montreuil, 1998.

2- Il s'agit de Marcel Paul, ministre communiste.

3- Dominique Leroux, *Le syndicat du Textile CGT d'Elbeuf de 1940 à 1964*, Mémoire de maîtrise, IRED, Université de Rouen.

4- Sur le plan départemental, cf : Vincent Vitry, *Les grèves d'août 1953 en Seine Inférieure : Radioscopie d'un mouvement original*, Maîtrise d'Histoire contemporaine sous la direction de Michel Pigenet, Université de Rouen, 1999.



Événement ne pas manquer:

Le Mémorial de Caen

UN HONNEUR POUR LE PAYS

60ème anniversaire du Débarquement et de la Libération.

Jeudi 13 mai 2004 au Mémorial de Caen
(de 9 h à 19 h 30)

Journée de la C.G.T.

Rencontres histori-
ques, tables rondes,
débat...

Visite du Mémorial et
recueillement.

Organisée par le Comité régional CGT de Normandie et son Institut d'Histoire Sociale Régional, en partenariat avec l'IHS. CGT et le Mémorial de Caen.

Avec la participation de nombreux syndicalistes, chercheurs et universitaires dont:

- **Louis VIANNET**, ancien Secrétaire Général de la CGT,
- **Maryse DUMAS**, Secrétaire de la CGT,
- **Bernard ISAAC**, Secrétaire Général de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de Normandie,
- **Jean-Louis FURON**, Secrétaire Général du Comité Régional CGT de Normandie.



Groupe d'internés au début de l'automne 1941 au camp de Choisel, parmi lesquels on retrouve debout; Henri Pourchasse, Jean Poulmarc'h, Charles Michels; accroupis, Jean-Pierre Timbaud, Désiré Granet.

Ils seront fusillés le 22 octobre 1941 à Chateaubriant.

Ils étaient 27, tous communistes, et la plupart syndicalistes de la CGT

Le syndicalisme en action.

1944 : des conquêtes sociales historiques.

2004 : pour de nouvelles conquêtes sociales.

Regards sur le Havre

Le Havre, une ville qui sent l'usine et qui sent la mer et qui sent aussi la lutte (suite)

*Les mouvements sociaux au Havre
dans les années 50.*

Par Albert Perrot

L'année 50

L'année 50 est à peine entamée qu'éclatent les premiers conflits sociaux au Havre.

Les ouvriers du Bâtiment de l'entreprise CAMPE-NON BERNARD, se mettent en grève pour deux revendications :

- Une indemnité de 3000 Francs
- Une prime de congés.

La grève dure plus de 20 jours, mais les ouvriers n'obtiennent pas satisfaction.

Le 15 janvier 1950, le Personnel Pont et Machines de « l'Ile de France » se met en grève au moment du départ du navire pour les revendications suivantes :

- Prime de 3000 Francs pour tout le personnel.
- Prime de chauffe pour le personnel machine.
- Institution d'une prime d'ancienneté.

La Direction décide le LOCK-OUT.

Le bateau est désarmé le 16 janvier, le fret transféré sur un autre navire.

L'UL CGT organise un grand meeting de solidarité

à 16 Heures à Franklin.

Le conflit se termine le 2 février 1950 avec l'obtention d'une prime de chauffe pour le personnel machine de la ligne de New-York.

Le 22 janvier 1950, le syndicat général des Ouvriers du PORT verse 10 000 Francs dans le cadre d'une souscription en faveur des pulmonaires de l'hôpital Pasteur.

Beau geste de solidarité.

En mars, des mouvements de grève d'une durée de 10 à 15 jours reprennent chez les Métallos et les gars du Bâtiment toujours pour le paiement d'une indemnité de 3000 Francs.

La grande grève générale de 1953.

Le plus grand mouvement social des années 50 fut sans contexte la grève de 1953 qui entraîna au plan national la mobilisation de millions de grévistes, grève déclenchée à la suite des décrets LANIEL :

Le 26 juin 1953, Joseph LANIEL devient Président du Conseil. Le 11 juillet, il obtient les pouvoirs spéciaux jusqu'au 1^{er} octobre, pour réaliser des milliards d'économies. Il faut payer la guerre d'Indochine, véritable gouffre qui engloutit chaque jour près de deux milliards d'anciens francs.

LANIEL n'y va pas de main morte et propose des décrets (les fameux « décrets LANIEL ») qui prévoient la suppression massive d'emplois dans la

A la suite d'un mouvement de grève

la Transat déclenche le lock-out

L'« Ile-de-France » désarmé samedi est immobilisé

Un événement des plus inattendus a plongé samedi dans la stupeur, les milieux de la Marine de Commerce française.

L'« Ile-de-France », dont la Compagnie Générale Transatlantique avait annoncé le départ pour 13 h. 30, à destination de New-York via Southampton, a été désarmé et durant le temps prévu pour ce voyage, restera immobilisé dans le port du Havre.

C'est un mouvement de grève entreprise par le personnel pont et machines du navire qui se tient à l'origine de cette mesure de lock-out.

Depuis une dizaine de jours, des pourparlers avaient été entrepris entre la direction de la Tran-

La Compagnie Générale Transatlantique — d'après les clauses du contrat de voyage — a été obligée à rembourser les passagers que non service, passage de la rue Aubert, s'efforce par ailleurs de diriger sur d'autres compagnies maritimes ou aériennes.

18 jours de grèves marqués par un lock-out en janvier 1950 — coupure de presse du Havre Libre

Fonction publique (4000 auxiliaires), le recul de deux ans de l'âge de la retraite, des modifications aux règles d'avancement des instituteurs et agents des PTT.

C'est un véritable défi qui provoque une levée de boucliers de la part de tous les syndicats. La grève, déclenchée à la base aux PTT et à l'EDF, s'étend d'une manière foudroyante et le 7 août on compte deux millions de grévistes.

Au Havre, la grève générale paralyse toute l'activité économique : les cheminots, les travailleurs du gaz et de l'EDF, des PTT, de la douane, des autobus et trolleybus, les Municipaux, les Fonctionnaires ont cessé le travail pour une durée illimitée.

Malgré cette protestation unanime et puissante, LANIEL promulgue un premier train de 23 décrets le 10 août, ce qui aura comme conséquence immédiate d'élargir et d'amplifier le mouvement de grève.

A partir du 12 août, la grève s'étend au secteur privé. Au Havre, les métallos, les ouvriers du bâtiment, les dockers, les marins, les travailleurs du bois, notamment Multiplex rentrent dans la lutte successivement en soutien à l'action des Services Publics, mais surtout pour défendre leurs revendications salariales.

Le mouvement de grève générale a pris une ampleur considérable avec quatre millions de grévistes au niveau national.

Malheureusement, le 21 août FO et CFTC vont briser ce magnifique mouvement unitaire, en allant discuter séparément avec le gouvernement, discussion qui n'aboutit qu'à de vagues promesses. Mais cela tue l'unité du mouvement et provoque une amorce de reprise du travail.

Au Havre, cette reprise du travail ne se fera pas sans mal. C'est contraints et forcés que les postiers, menacés de sanctions reprennent le chemin de la Poste.

Dans un premier temps, les cheminots refusent de répondre aux ordres de leurs syndicats, et c'est la rage au cœur qu'ils finiront par retourner sur leur lieu de travail.

A la fin août, la grève des Services Publics est terminée, mais elle portera ses fruits. Cet impétueux coup de boutoir contre les décrets LANIEL, fera reculer le gouvernement : il abandonnera la plupart de ses projets de régression sociale :

- L'âge de la retraite est maintenue, ce qui représente une éclatante victoire.
- Les conditions d'avancement et de recrutement demeurent inchangés.
- Il n'y aura pas de sanction contre les grévistes.

tes.

Au cœur de l'été 53, la lutte acharnée des métallos et des gars du bâtiment .

L'été 1953 au Havre reste marqué avant tout par la grève très dure des METALLOS et des ouvriers du BATIMENT.

Commencée le 12 août par les métallos, elle va se poursuivre après la reprise du travail dans les Services Publics.

Les revendications portent au départ sur :

- L'augmentation des salaires
- Les conventions collectives
- L'abrogation des décrets LANIEL
- Le respect des libertés syndicales et la libération des militants syndicaux emprisonnés.

Au fil des jours ces revendications sont discutées et précisées.

Un communiqué de l'Union Syndicale de la Métallurgie CGT du Havre, fait le point sur les revendications des Métallurgistes :

- 25 Francs d'augmentation de l'heure
- Paiement des jours de grève
- Réunion de la Commission supérieure des Conventions Collectives
- Une prime de transport pour tous.

« La grève est une dure nécessité, rappelle le syndicat des Métaux, elle amène des souffrances, mais elle est notre seule arme contre la rapacité insatiable des patrons. »

Tous les jours, aux EXPOS, les métallos sont au rendez-vous de la lutte, venus de toutes les usines : Tréfileries et Laminoirs du Havre, C.E.M, Forges et Chantiers de la Méditerranée : Mazeline et Chantiers de Graville, Augustin Normand, Chantiers de Normandie, Caillard Levage et Caillard réparation navale, Fonderies Havraises, Les Chargeurs....

En plein mois d'août, en pleine période de congés payés, les métallos font de cet été 53 un été de luttes, laissant de côté leurs rêves de vacances à la mer ou à la montagne.

Mais il faut assurer les vivres pour ces milliers de famille dépourvues de tout salaire. Alors la solidarité s'organise. Des comités de grève sont mis en place dans chaque usine en grève avec un Comité central de grèves qui coordonne au niveau local. Des collectes sont organisées dans les campagnes :

LE HAVRE LIBRE

MERCREDI 19 AOUT 1953

SUR LE FRONT DES GRI

Le mouvement s'étend et s'amplifie Aucune reprise au cours de la journée d'hier

Le discours qu'a prononcé lundi soir le président Laniel n'a guère fait évoluer le mouvement des grèves, au Havre du moins. Négligeant les appels du gouvernement, et aussi ses menaces, les travailleurs havrais ont poursuivi, au cours de la journée d'hier, leur action revendicatrice. Malgré les nouvelles étonnées ou tendancieuses qui circulent de plus en plus nombreuses, l'unité la plus complète règne toujours parmi les ouvriers défendant leurs droits.

C'est ainsi que, loin de faiblir, les divers syndicats maintiennent fermement leurs positions : P.T.T., Gaz-Electricité, S.N.C.F., municipaux, tramways, douaniers, ouvriers du bâtiment et du bois, continuent la grève illimitée, bien décidés à ne reprendre leur travail que lorsque le gouvernement se décidera enfin à considérer, avec bienveillance et justice, leurs revendications légitimes.

Les employés des établissements Multiplex, Devaux, Fréret et Humbert sont, à leur tour, entrés en grève pour une durée illimitée. De même, les employés des magasins Poplin, habillement, ont débuté hier une grève illimitée.

De nombreuses réunions se sont tenues au Cercle Franklin, où, durant toute la journée, une certaine animation n'a cessé de régner. Leur conclusion fut un ralliement absolu de la position des diverses corporations.

On ne notera vraisemblablement pas aujourd'hui d'amélioration ni de reprises. Tout au contraire, les travailleurs de l'industrie chimique organisent un référendum par entreprises afin de déterminer leur ligne de conduite. De même, les marins présents au port sont conviés à une réunion, ce matin, à 10 heures, au Palais des Expositions.

Le mouvement de protestation semble donc s'orienter vers une légère aggravation, comme c'est

le cas d'ailleurs dans tout le reste du pays.

La situation demeure inchangée. Toutefois le receveur principal des Postes s'est efforcé de permettre le paiement des allocations familiales. C'est ainsi que les allocataires habitant dans les circonscriptions des bureaux de poste du Havre-Ingouville et du quartier de l'Eure peuvent se présenter à ces bureaux pour toucher le montant des allocations ; les allocataires des autres quartiers peuvent se présenter à la Poste principale.

La distribution du courrier demeure inexistante et les communications interurbaines ne s'améliorent pas. Les chèques à vue ne sont toujours pas payés. Seuls, les retraits télégraphiques de l'ordre de 100.000 francs minimum sont possibles.

GAZ - ELECTRICITE

De nombreuses coupures de courant sont pratiquées dans les divers quartiers de la ville. La pression du gaz reste presque nulle. Les piquets de sécurité sont assurés.

S. N. C. F.

Comme chaque jour, depuis le début de la grève des cheminots, deux convois sont arrivés hier au Havre, venant de Paris. De même, deux trains ont quitté la gare locale à destination de la capitale.

TABACS ET ALLUMETTES

Les employés de l'entrepôt havrais poursuivent la grève illimitée.

MUNICIPAUX

Les services municipaux continuent leur mouvement. Les services de sécurité fonctionnent normalement.

AUTOBUS - TROLLEYBUS

Aucun trafic sur l'ensemble du réseau havrais. Les tramways observent la grève illimitée.

DOUANE

Les douaniers ont continué, hier, la « grève du zèle ». L'excès de zèle des douaniers provoque, en effet, de sérieuses perturbations parmi les milieux commerciaux.

TRANSAT

Tandis que les services techniques de la C.G.T. observent la grève illimitée, une faible partie des services sédentaires sont entrés à leur tour en mouvement.

Hier, le paquebot « Liberté », venant de New-York, est arrivé au Havre, avec à bord, 800 passagers. En raison de la grève des facteurs d'armement, la Transat a fait appel à une main-d'œuvre

fonction publique et menacent ceux du secteur privé.

Réclament l'abrogation des décrets déjà publiés et demandent l'annulation des pouvoirs spéciaux ainsi que la convocation des Chambres.

Réclament la libération de tous les emprisonnés syndicaux ainsi que la cessation de toutes poursuites envers les militants.

Se déclarent contre toute atteinte aux droits acquis.

Contre toute atteinte à la Sécurité Sociale.

Contre toute augmentation des loyers.

Demandent une réforme démocratique de la fiscalité et la réduction des charges militaires.

Décident de faire un référendum par entreprise afin de déterminer l'action à mener pour faire aboutir leurs revendications.

1° Convocation immédiate de la commission supérieure des conventions collectives.

2° Augmentation des salaires réels de 25 %, ceux-ci n'ayant pas été revus depuis septembre 1951, alors que pendant cette période le coût de la vie a augmenté de 25 %.

3° Discussion d'une véritable convention collective avec les organisations de la C.G.T.

Décident de mettre tout en œuvre pour faire aboutir leurs revendications.

G.G.T. - C.G.T.E.O. - C.F.T.C. F.N.S.A.

Ordre du jour des Postiers

Les postiers havrais de toutes tendances et inorganisés, réunis le 18 août 1953, à 18 heures, à la Bourse du travail, manifestent, avec la même calme et la même dignité dont ils ne se sont jamais départis, leur foi inébranlable en la victoire finale.

Font connaître à la population havraise que les mesures de suspension prises à l'encontre de nombre d'entre eux auront pour effet certain d'empêcher le fonctionnement de services essentiels tels que la relève des dérangements et d'assainissement de la monnaie préparèrent aux frustes de toutes sortes : S.A.R.L., grosses firmes, fraudeurs du fisc, etc... dont le minimum vital indispensable, estimé à quelques centaines de millions par an, risque de se trouver gravement compromis.

Suggèrent une fois de plus à M. Laniel qu'il y aurait peut-être lieu de se pencher avec sollicitude sur la situation navrante que ses décrets de retards budgétaires et d'assainissement de la monnaie prépareront aux frustes de toutes sortes : S.A.R.L., grosses firmes, fraudeurs du fisc, etc... dont le minimum vital indispensable, estimé à quelques centaines de millions par an, risque de se trouver gravement compromis.

Qu'enfin, il se trouve quelque'un parmi eux pour prendre plume à la fin de son allocution et lui écrire : « Oui, Monsieur Laniel, c'est cela qu'il faut faire. »

Décident de se réunir, le mercredi 19 août, à 10 heures, à la Bourse du travail.

Syndicat du Bâtiment Travaux publics et Matériaux

nions dites de Commission paritaire et inter-syndicale.

18° Réunion immédiate de la Commission paritaire et départementale.

19° Paiement des heures de grève.

Pour la C.F.T.C. : DESDOITIL.

Pour la C.G.T.-F.O. : CAPEL.

Pour la C.G.T. : DEHAYS.

Les Employeurs ont assuré à notre délégation qu'ils nous communiqueront le résultat de sa réunion au mercredi, pour en commencer la discussion. Ce que nous pouvons ajouter, c'est que le succès de notre bataille est assuré et sera d'autant plus rapide que l'action unie se renforcera, chaque jour, et que, chaque jour, les travailleurs se raidiront dans la lutte.

Réunion devant Franklin, aujourd'hui, à 10 heures.

Que chaque entreprise réclame ses cartes de grève.

Le Secrétaire : DEHAYS.

Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie du Havre

Les Métallus tiennent bon

M. Laniel, les patrons devront déchanter !

Au cinquième jour de grève, les Métallus havrais renforcent leur lutte.

Eclon M. Laniel, représentant des patrons, l'on serait fondé à croire que nous faisons la grève par plaisir.

La grève est pour nous une dure nécessité, elle amène des souffrances, mais elle est notre seule arme contre la rapacité insatiable des patrons.

M. Laniel parle des caisses vides et de l'égalité des sacrifices.

A qui fera-t-on croire que les patrons font des sacrifices ?

Qu'il n'en puisse dans les nombreux bénéficiaires de ces « sacrifices » !

La classe ouvrière en a assez de payer les frais et ce ne sont pas les discours acerbes, anti-ouvriers de M. Laniel qui y changeront quelque chose.

Seule la satisfaction immédiate des revendications pourra apaiser la colère accumulée depuis des années dans la tête et dans le cœur de tous les Métallus.

Le gouvernement menace, il refuse de recevoir la C.G.T. afin de diviser le mouvement, mais cette tentative se heurte à un bloc, contre lequel en définitive, il se brisera.

Le mouvement en France s'élargit journellement, au Havre, nous saluons les camarades de : Fontaine, Regéles, Multiplex, Devaux, Fréret, David, de Poplin, des Produits Chimiques des dockers charbonniers qui nous ont rejoints dans la lutte.

Les patrons se sont réunis hier — c'est déjà un point — maintenant c'est satisfaction qu'il faut qu'ils nous donnent et ils le peuvent.

C'est et vrai qu'à la délégation du Comité de grève MM. Courant et Volsin ont déclaré que, réellement, les salaires des métallos havrais étaient anormalement bas.

L'Inspecteur du Travail lui-même

les paysans approvisionnent en légumes, les pêcheurs en poissons. De partout, des initiatives sont prises, des appels à la solidarité surgissent de toutes parts.

Un appel à la population Havraise est lancé par des personnalités Havraises pour verser **une journée de salaires** en faveur des grévistes.

Cet appel est signé par :

- Monsieur Colleu, professeur de Lycée*
- Monsieur l'archiprêtre du Havre*
- Monsieur l'abbé Marina, et Monsieur le pasteur Fillâtre*
- Monsieur le docteur Vannier*
- Monsieur Duroméa, Parti Communiste*
- Monsieur Osmont, SFIO*
- Monsieur Cornière Paul*
- Monsieur Hamet Pierre*
- Monsieur Dubosc Michel, avocat*
- Monsieur Lamotte, du Mouvement de la Paix.*

A chaque meeting, il faut raviver l'ardeur et la confiance des grévistes.

Louis EUDIER, secrétaire général du Syndicat des Métaux, qui a vécu et été un des animateurs de la grande grève de 1922, qui a dirigé la première occupation d'usine en 1936 à l'usine Bréguet, s'adresse avec sa fougue habituelle aux grévistes dénonçant l'intransigeance et la rapacité des patrons, rappelle les revendications, martèle la nécessité de l'action et de l'unité de tous les travailleurs, propose des initiatives d'action.

Chaque jour, dans la presse, des communiqués des syndicats CGT des Métaux et du Bâtiment appellent les travailleurs à poursuivre la lutte et à renforcer leur unité.

Une opération « tomates » est organisée à la CEM, un matin en direction des non grévistes. De bon matin, on s'approvisionne en tomates avariées au marché de gros des Expos, et direction la CEM. Sur place, le Directeur à la porte de l'usine invite les membres du personnel présents à rentrer dans l'usine. Mal lui en prend. Des tomates jaillissent de partout et viennent s'écraser sur la tête, les habits des non grévistes qui rentrent sous les huées et les

quolibets.

Parmi les grévistes des Tréfileries, il y a beaucoup d'Algériens. Lors d'un meeting, un responsable de la CGT de l'usine s'adresse en arabe à tous ces travailleurs pour qu'ils comprennent bien les raisons et les objectifs de la grève.

Malgré l'interdiction de toute manifestation sur la voie publique, les Syndicats CGT des Métaux et du Bâtiment organisent une grande manifestation le samedi 30 août en direction de leurs chambres Patronales. 6000 Métallos arpentent les pavés du Cours de la République et du Boulevard de la République en scandant leurs revendications.

3000 ouvriers du Bâtiment se rendent de leur côté à leur chambre Patronale.

Reçus par les représentants Patronaux, les délégations syndicales se heurtent à la même intransigeance et à un refus catégorique de satisfaire leurs revendications.

Le 3 septembre, les 750 travailleurs grévistes de la SCAN, face à la menace de fermeture de leur usine, décident d'occuper leur usine. Une commission de conciliation a lieu à Rouen pour tenter d'apporter une solution au conflit de la Métallurgie au Havre, le 7 septembre, cette réunion se termine par un échec total.

Les Métallos poursuivent leur lutte. Mais au fil des jours de grève, les difficultés s'accumulent et ça pèse lourd dans les familles. Malgré la grève menée dans l'unité, le patronat résiste et ne bouge pas d'un pouce. Cela fait plus de 30 jours que les métallos sont en grève totale.

Au bout du trente sixième jour de grève, le syndicat décide d'appeler à la reprise du travail.

Le 17 septembre, les Métallos sans avoir rien obtenu rentrent dans leur usine les poings serrés, la rage au ventre avec un goût d'amertume au cœur, mais aussi fiers d'avoir mené une magnifique lutte et avec la volonté de prendre leur revanche, car ils savent qu'il faut continuer la lutte.

Une fois de plus, les métallos du Havre ont été le fer de lance de ces grèves de 1953. Une fois de plus, ils se sont affrontés de plein fouet au patron rétrograde de la métallurgie. Une fois de plus, ils ont voulu



aller jusqu'au bout de leurs forces....

Les grèves de 1953 auront entraîné dans l'action, en Seine-Inférieure, cent mille travailleurs du secteur public et privé et auront touché 712 entreprises et chantiers : 61 usines de la métallurgie, 600 chantiers du bâtiment, 5 entreprises du bois, 25 usines de textile, 4 de l'habillement, 15 entreprises de la chimie, 2 du papier carton.

A tous ces travailleurs de lutte s'ajoutent les cheminots, les postiers, les travailleurs d'EDF GDF, les communaux et hospitaliers, les fonctionnaires et travailleurs de l'Etat, les dockers, les marins, les employés, les ouvriers des transports.

La durée des grèves au Havre sera la plus longue : 29 jours de grève à Multiplex, 33 dans le bâtiment, 36 dans la métallurgie.

La première grande lutte de travailleurs contre la fermeture de leur usine : La S.C.A.N.

L'été 1953 est lourd de menaces pour les 750 travailleurs de la S.C.A.N. Depuis plusieurs mois la fermeture de cette entreprise est envisagée, programmée.

Or cette entreprise est grandement symbolique ; elle occupe une place importante dans l'histoire du mouvement ouvrier.

C'est dans cette usine qu'en mai 1936, à la suite du licenciement de deux militants syndicaux CGT pour participation à la grève du 1^{er} mai, eut lieu la première occupation d'usine qui devait déclencher la puissante vague d'occupations d'usines dans toute la France et aboutir aux Accords Matignon.

Comité de Défense de l'Usine du Havre (S.N.C.A.N.) (PONT I VII)

FERMETURE DE LA S.N.C.A.N. EX-BREGUET

Depuis 1947, des problèmes se sont posés sur le plan national concernant l'aéronautique française. Dix-sept usines ont fermé leurs portes, dont une seule a été nationale complète la S.N.C.A.N.

100 Licenciements

ont ouvert la route d'autres sont certains, du seul fait que cette mesure atteint à tous les degrés hiérarchiques de notre usine.

ET POURTANT...

En juillet dernier, M. PLEVEN (Ministre de la Défense Nationale) déclarait : « Qu'il ne permettait pas de fermeture d'usine U.O. ». A la suite de ce discours, M. Pierre MONTEL, (Secrétaire d'Etat à l'Air) déclarait, lui, « vouloir démissionner, si l'on envisageait la fermeture d'usines aéronautiques ».

Malgré ces affirmations catégoriques, il est question aujourd'hui de mettre 750 travailleurs au chômage.

Déjà le chômage s'intensifie dans notre région. Que de lourdes charges en perspective si cette fermeture se réalisait.

Ce coût inévitablement le marasme du commerce local.

Ce serait des difficultés plus grandes dans les gestions municipales qui ne pourraient qu'amener de nouveaux impôts.

Ce serait la misère pour 500 foyers.

Ce serait pour 814 enfants la perspective nouvelle des restrictions telles que nous les avons connues pendant la guerre. Cela nous ne le voulons pas.

Les services gouvernementaux doivent le comprendre, il n'y a qu'une seule solution et nous la soumettons au bon sens du public.

POUR SAUVER L'USINE : Il nous faut un programme aéronautique

Sur le budget voté, les crédits pour l'Air n'ont pas diminués mais la part qui est réservée à la construction d'aéronefs est hors de proportion avec celle réservée à l'infrastructure (oolisage-radar et construction de pistes).

Nous posons cette question :

A quoi serviront ces pistes si nous ne construisons plus d'avions.

Nous demandons :

- Equipement de nos lignes aériennes avec du matériel Français.
- Permettre à tous de voler dans des Aéro-Clubs modernes.
- Commercer avec tous les pays.
- Alléger de façon sensible les budgets de guerre et gonfler les crédits civils.

Le Comité de Défense de la S.C.A.N.

« Ceux qui les premiers ont osé », ce sont ces travailleurs que l'on veut aujourd'hui jeter dehors.

Les travailleurs n'entendent pas se laisser faire. Ils n'ont d'autre solution que d'engager une action vigoureuse.

Le 7 septembre, ils occupent l'usine comme ils l'ont fait en 1936.

Au fil des semaines, se succèdent les meetings de solidarité, les manifestations, les défilés. De toutes parts, des appels de soutien s'expriment. La population Havraise se mobilise pour sauver ce fleuron de l'aéronautique française.

Un large Comité de défense est créé qui s'adresse à toute la population pour dénoncer le scandale de cette fermeture avec les conséquences désastreuses et dramatiques qu'elle entraînerait. Les municipalités du Havre, d'Harfleur, de Gonfreville, le Conseil général apportent leur soutien.

Mais malgré toutes ces actions et le magnifique élan de solidarité de la population, de tous les travailleurs, des élus, la S.C.A.N. fermera définitivement ses portes le 1^{er} octobre 1953.

HARFLEUR



LE CONSEIL MUNICIPAL ENVISAGE DE DÉMISSIONNER si les mesures contre la S.N.C.A.N. ne sont pas rapportées

C'EST pour une séance extraordinaire et seulement pour l'examen de la question de la S.N.C.A.N., que l'Assemblée municipale s'est réunie lundi soir, à 20 h. 30.

Environ 1000 personnes ont assisté à cette séance. Le maire, Pierre Néveu, a adressé un message de félicitations aux membres du Comité de Défense de l'Usine du Havre (S.N.C.A.N.) pour leur attitude combative et leur

... que les municipalités de la région ne se désolidarisent pas, au contraire, de prendre en charge les problèmes qui se posent pour les allocations à verser aux chômeurs.

Le Conseil de démissionner en le demandant est au lieu de solliciter concernant l'usine S.C.A.N. ne seraient pas rapportées

L'ancienne usine Bréguet, première usine à s'être mise en grève en 1936, est menacée de fermeture. Mais la région se mobilise en vain.

1955 : La revanche des métallos.

Les salaires, dans la métallurgie havraise, sont particulièrement bas. Les taux horaires sont inférieurs au SMIG et il faut faire du « boni » pour compenser la différence. En ce mois d'août 1955, les syndicats déposent leurs cahiers de revendications. Les métallos se mobilisent autour du mot d'ordre « Nos 40 francs » ! Mais ils ont tiré les leçons des grèves de 1953. Pas question de se lancer à nouveau dans une grève totale, illimitée, hors de l'usine. Ce qu'il faut, ce sont des actions courtes, des coups de butoir répétés, qui font mal au patron, désorganisent la production, sans creuser trop de trous dans le portemonnaie. Et puis, il faut se battre à l'intérieur de l'usine, face à chaque patron.

Les métallos de Saint-Nazaire pratiquent ainsi et ont lancé des grèves tournantes. Leur exemple agit comme un détonateur. En plein mois d'août, au cœur même de l'été, alors que d'habitude c'est la période calme et paisible des vacances, un raz de marée de grèves déferle sur l'ensemble des usines de la métallurgie du Havre.

Toutes participent au mouvement. Chaque jour amène son lot d'arrêts de travail : tantôt une demi-journée, tantôt une heure, tantôt des arrêts toutes les demi-heures, même tous les quarts d'heures ; à tour de rôle....

Bien décidés à faire plier le patronat, les métallos des Tréfileries, des FCM Mazeline et Graville, d'Augustin Normand, des Chargeurs Réunis, de Caillard et Béliard, de la CEM, des Fonderies Havraises, de Duchesne et Boissière, du Nickel font preuve d'une détermination sans faille.

La « Versailles » renversée....

Les commissions paritaires se succèdent : le 25 août, le 29 août, le 30 août, sans apporter de résultats. Face à l'échec des négociations, la pression monte dans les ateliers. Aux Tréfileries, les métallos occupent l'usine quelque temps. A Mazeline, la voiture du patron une « Versailles », se retrouve les quatre roues en l'air !...

Le 21 septembre, la colère explose à Mazeline ; les ouvriers du Chantier de Graville, munis de masques à gaz remplis de boulons et de riblons arrivent dans la cour de l'usine déjà pleine de grévistes. Bientôt, les boulons volent dans les carreaux, les bureaux sont envahis et souvent saccagés. En peu de temps, la cour est jonchée de bris de verre, et les bureaux sont, c'est le cas de le dire, ouverts à tous vents. Mais le lendemain, quand les travailleurs se présentent à la porte, ils trouvent grilles fermées et plusieurs rangées de CRS casqués, bottés, qui leur interdisent l'entrée.

Pour autant, ils ne désarment pas. Ils se rassemblent à Franklin, manifestent en ville, passent devant la maison du patron, rue Picpus. Les CRS sont partout et, à coups de bâton et de crosses, parviennent à disloquer la manifestation.

Des motions de solidarité arrivent des autres usines de la métallurgie. Le 26 septembre, le lock-out est levé et le travail reprend. Cette fois-ci l'action a payé : les travailleurs obtiennent une augmentation de salaire de 12 % et des minis garantis (résultat de la médiation Chevry) qui augmentent sensiblement la partie fixe de la paie.

Aux Etablissements Caillard, les grèves tournantes se succèdent pendant quatre semaines et le jeudi 22 septembre, les grévistes occupent l'usine et bloquent le directeur dans ses bureaux. La police intervient pour les expulser. Le lundi matin 26 septembre, c'est le lock-out, avec les policiers qui interdisent l'accès de l'usine. Le lock-out devient l'arme habituelle des patrons, mais à nouveau, la pression des métallos aboutit à la réouverture de l'usine.

Aux Chantiers du Trait, les grèves se sont également multipliées, et les syndicats ont obtenu la parité de leurs salaires s'échelonnant de 10 à 20 %. Aux Chantiers de Normandie, les augmentations de salaire seront de 17 à 19 %. En définitive, grâce à leur tactique de luttes, à leur unité, à leur solidarité, les métallos sortent vainqueurs de cet été chaud avec des gains très appréciables. Ils ont gagné leur revanche sur 1953 !

Mais l'agitation sociale ne se limite pas à la métallurgie. Elle gagne d'autres secteurs d'activité. Les ouvriers du Bâtiment harcèlent également leurs patrons par des mouvements répétés. Les traminois du Havre, après quelques grèves, décident le jeudi 15 septembre, la grève totale avec occupation des locaux, tous les jours pour des revendications de salaires.

Sources:

- Le Havre Libre, Quotidien (années 1950-1953)
- La CGT en Seine Maritime, VO Éditions, Institut CGT d'Histoire sociale, 1993.
- Les Archives de l'Union locale CGT des syndicats ouvriers du Havre.

Histoire de la Verrerie en Vallée de la Bresle

Les gamins verriers de la Bresle, du Tréport et de Eu.

ROUEN LECTURE Normandie

S'il est une corporation importante que nous n'avons pas encore évoquée depuis la création de notre revue c'est bien celle des verriers. Pourtant celle-ci a marqué profondément la vie de notre syndicalisme CGT en Seine-Maritime.

Dure à la tâche, fière et déterminée, elle a pourtant mené de durs combats pour sortir sa classe ouvrière d'un quasi esclavage.

Nous travaillons à ce sujet passionnant, malgré les difficultés inhérentes à un certain éloignement géographique de la capitale régionale. Nous ne désespérons pas de vous offrir dans l'un de nos prochains numéros, une étude sur ce sujet passionnant.

C'est donc avec plaisir que nous vous proposons cet article sur l'histoire des « gamins verriers », qui est paru dans la revue « ROUEN LECTURE Normandie » en mars 2002.

Le verre apparaît en Normandie dès l'époque gauloise, mais c'est à partir du 14^{ème} siècle que son industrie se développe vraiment en forêt d'Eu.

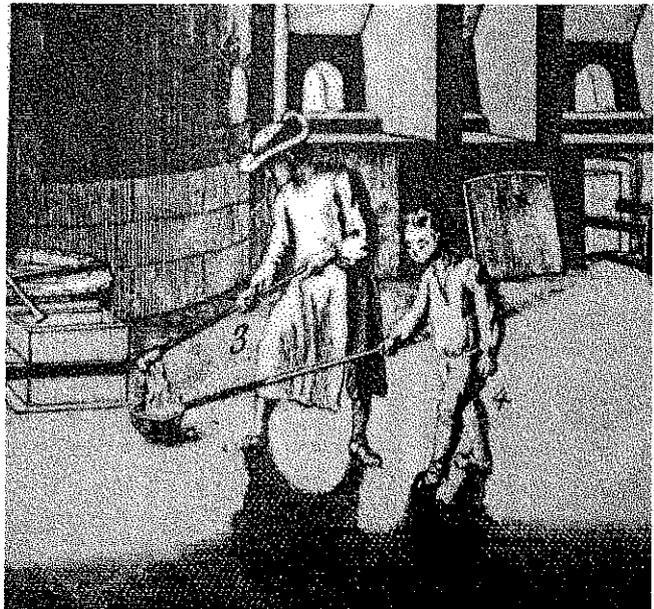
Une dizaine de verreries s'installent, et commence une tradition qui reste vivace aujourd'hui encore. Le lieu n'est pas choisi au hasard: la forêt regorge de bois dont les verriers alimentent leurs fours. Mais abondent aussi sable fluviatile et fougères, dont les cendres sont riches en potasse, qui mêlée et fondue avec le silice du sable, donne la pâte de verre.

Au Moyen-Âge, les ateliers verriers font l'objet de concessions accordées par les comtes d'Eu à des « gentilshommes directeurs ». Les privilèges liés à ces charges et concessions (entrées à la Cour et droit de chasse sur les terres comtales) sont transmises de père en fils, avec l'indispensable savoir-faire verrier. Ces privilèges se perpétuent jusqu'en 1789, date à laquelle la profession du verre s'ouvre à tou-

tes les classes de la société.

Autour du gentilhomme verrier, travaille le « tiseur », chargé de la surveillance des fours et des creusets. Le « cueilleur », lui, extrait le verre en fusion à l'aide de al canne, qu'il passe à son collègue le « bossier », chargé du soufflage et du façonnage. Un apprenti, nommé dans le milieu verrier « le gamin », complète cette petite équipe qui, sauf les journées de fête, travaille 12 heures par jour du lundi au samedi.

Le talent des verriers d'Eu a vite passé les frontières. Ainsi, en 1560, quand le roi d'Espagne désire vitrer le palais et le monastère de l'Escorial, la Normandie, la Bourgogne, la Lorraine (et les provinces espagnoles aussi il va sans dire) envoient à la cour des échantillons de leur réalisation. Après examen c'est la Normandie qui est retenue avec ses 9 verreries, dont 3 sont installées en forêt d'Eu, à Saint Martin-au-Bosc, à Retonval et à Varimpré.



Travail des enfants au 18^{ème} siècle. Ouvrier remplissant une poche de verre tenue par un « Gamin ».
Gravure extraite de « la Grande Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert

Puis peu à peu et notamment au 19^{ème} siècle, la généralisation du charbon comme combustible à la place du bois entraîne le déplacement des verreries, qui quittent les sites en lisière de la forêt d'Eu pour venir s'implanter dans la vallée de la Bresle.

Alors au bourg de Hodeng-au-Bosc, la verrerie du Courval, bâtie en 1623 par François Le Vaillant après autorisation de la Duchesse de Guise Comtesse d'Eu, produit glaces, miroirs et lustres, avant d'orienter sa production vers les vases.

Au village de Nesles-Normandeuse, en 1776, le sieur Gruel obtient du Duc de Penthièvre le privi-

lège de créer une verrerie, où sera fabriqué d'abord du verre à vitre, puis ensuite produit du cristal. Dans la même commune, en 1884, la verrerie Félix Denin, équipée d'une halle à trois fours, réalise elle des flacons.

A St Riquier-en-Rivière, l'industrie du verre apparaît au 17^{ème} siècle. La suite est florissante. Le village abrite jusqu'à 400 habitants et même, chose alors rare, bénéficie d'une école. 4 verreries se succèdent sur la commune, dont, par exemple, « la Petite Verrerie » du Val d'Aulnoy. A Saint-Riquier, on fabrique alors *réceptifs à boire*, carafes, encriers, lampes, cloches à salade, ventouses, pots à sangsues, tous menus objets qualifiés de « verroterie et bimbeloterie » — tandis que, dans les « Grandes Verreries », est surtout usiné et soufflé le verre à vitre, dit « normand », fort réputé.

A la fin du 19^{ème} siècle, beaucoup de verreries orientent leur production vers le flaconnage pharmaceutique, et le flaconnage de luxe pour les alcools et la parfumerie. Les usines tournent à plein, favorisées à partir de 1875 par la mise en service de la voie ferrée Beauvais-Le Tréport. Les nobles verriers ont été remplacés par des capitaines d'industries. Mais les tireurs, les cueilleurs, les bossiers triment toujours, de même que les apprentis, ces *gamins* dont le sort n'est guère enviable.

A partir de l'époque où fut abandonnée la fabrication artisanale au profit de la production de série pour approvisionner les marchés de la bouteille, de la gobeletterie et du flaconnage, les conditions de travail des verriers devinrent plus pénibles: rythme de travail accéléré, chaleur intense, proximité des fours, dangers des brûlures, manipulation de matériaux incandescents, insalubrité ambiante.

Une catégorie d'ouvriers était particulièrement défavorisée: celle des *gamins*.

Tout au long du 19^{ème} siècle et jusqu'à 1914 même, les maîtres verriers font appel à la main d'œuvre enfantine pour les petits travaux — mais pas les moins ingrats.

Les garçons ont parfois moins de 8 ans. D'ailleurs, dans la même famille, le père, la mère, et les jeunes triment à la verrerie. La rémunération de chacun est basse; mais le cumul des salaires apparaît alors comme une rétribution correcte de l'ensemble de la famille. De plus, certains maîtres verriers argumentent que le travail des « gamins » est la meilleure solution pour remédier au vagabondage, en cette période où l'école est facultative.

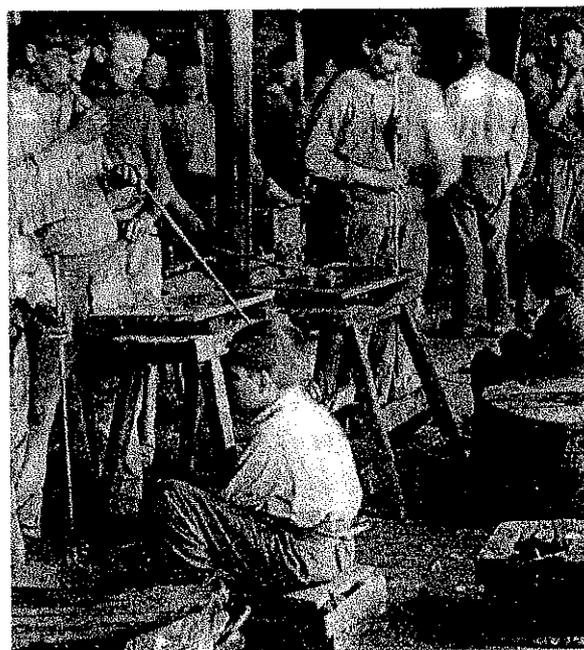
C'est en 1882 que la scolarisation devient obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans, à 12 ans pour ceux qui décrochent le Certificat d'Études Primaire.

Certes, des décrets fixent le nombre d'heures de travail et l'âge limite d'embauche des enfants. Mais ils sont souvent transgressés par l'accord de dérogations, subterfuges divers.

Dans les verreries de la Bresle et des environs du Tréport, d'Aumale et Eu, les gamins nettoient l'usine, les outils. Mais ils sont surtout utilisés comme « teneurs de moule », avec apprentissage sur le tas. Le rôle du gamin, assis, les jambes écartées, près du four, à même le sol ou sur un tabouret bas, consiste à fermer puis à ouvrir le moule. Les bossiers présentent le verre en fusion, maintenu en équilibre en bout de canne. Ensuite, ils le déposent dans le moule entrouvert puis refermé par le gamin. Puis ils remplissent la cavité par soufflage à la bouche. Le travail du garçon devient alors pénible; sa position est inconfortable; le four est proche; le moule devient si brûlant à mesure que le travail avance qu'il faut le refroidir à l'eau; alors ce sont des vapeurs brûlantes que le gamin reçoit en plein visage.

Les verriers, payés en partie au fixe, en partie à la pièce, ne tolèrent aucun ralentissement, aucune erreur de manœuvre et reportent sur le gamin la responsabilité d'un ratage, d'un « loupé ». Les insultes alors pleuvent, mais aussi les coups de sabot dans les jambes, les brûlures, et ce coup sur le crâne (toujours tondus), poing fermé et majeur replié, qu'on nommait *une coque de verrier*. « C'est le métier qui rentre » plaisantait-on alors dans l'atelier en ces temps où le travail des jeunes était quasi naturel et vécu comme une fatalité.

Si les enfants des ouvriers étaient relativement épargnés par ces punitions, d'autres garçons étaient



« Gamins » utilisés comme « teneurs et fermeurs de moules », assis très près du four et utilisés pour ouvrir et de fermer les moules

moins favorisés. Ce sont les fils de famille nombreuse abandonnés par leurs parents, ramassés et recrutés à bon compte après avoir coupé tous liens familiaux. Souvent, alors, il s'agit de petits espagnols et de jeunes bretons — ce qui explique aujourd'hui la consonance de certains patronymes rencontrés dans nos régions verrières.

Si certains gosses totalement esseulés et livrés à eux-mêmes trouvaient pension (qu'ils payaient de la sueur de leur travail) chez quelque veuve ou famille de verriers, c'est surtout le « Service des Enfants assistés et moralement abandonnés » qui pourvoyait les verreries des excédents de gamins dont il disposait, après avoir cependant assuré en priorité les places de garçons de ferme.

En principe ce « Service » veillait sur l'évolution de ces enfants. Ainsi un télégramme expédié le 28 octobre 1900 par la préfecture au sous-préfet de Neufchâtel-en-Bray dit: « *Enfants Bretons, objet de votre télégramme de ce jour, n'appartiennent pas à la Seine Inférieure. Prière d'inviter M. Scobart, maître verrier à Vieux Rouen chez qui ils étaient placés, de les faire prendre d'urgence à l'Hospice de Neufchâtel.* »

De même, le 2 juillet 1895, un *Rapport de Monsieur le maire du Tréport à Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Dieppe ayant pour objet la situation matérielle et générale de la verrerie du Tréport*, débute ainsi:

« La verrerie du Tréport est dans les mains du maître verrier actuel depuis le mois de décembre 1891. Au point de vue de l'exploitation industrielle, il n'y a

rien à dire de cette verrerie qui marche régulièrement et paraît donner d'heureux résultats à son propriétaire.

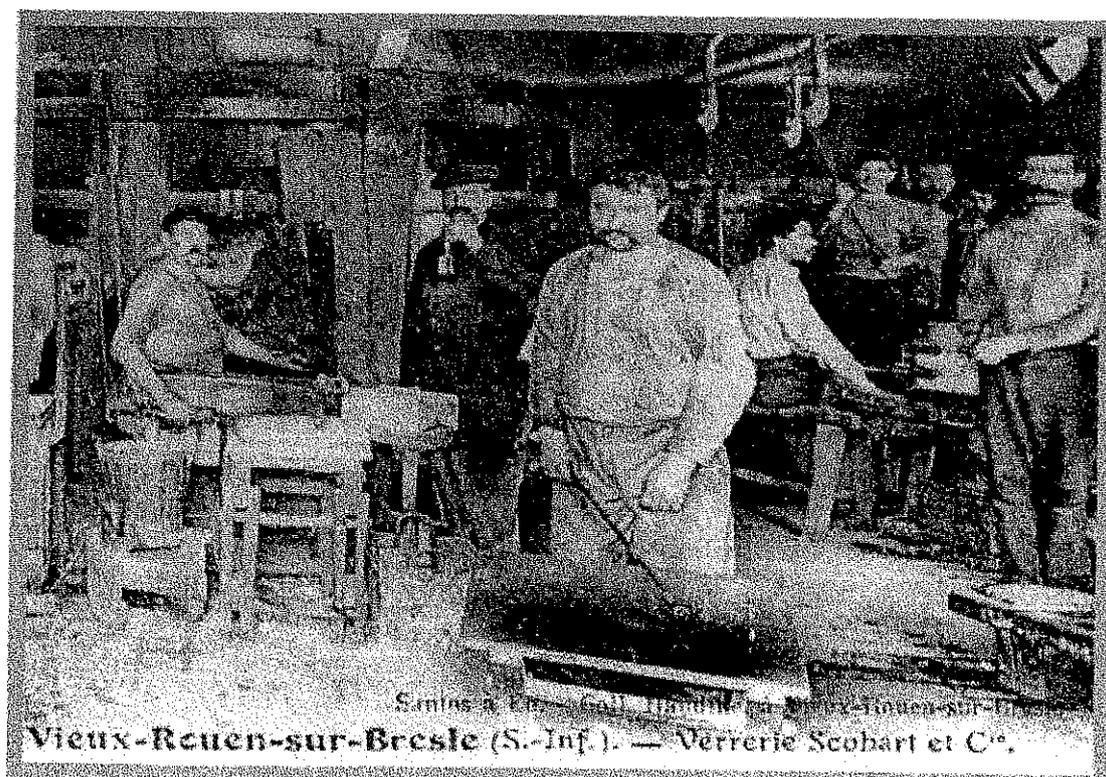
Il n'en est pas de même au point de vue moral. Il est de notoriété publique que les ouvriers sont exploités et que les lois de protection des enfants et des travailleurs de tout sexe et tout âge sont éludées... »

Certes, quelques apprentis, plus habiles et qualifiés que d'autres, finissaient par passer de l'emploi de *teneur de moule* à celui de *porteur à l'arche*, puis à évoluer vers des postes plus intéressants. Certes, aussi, les visites des Inspecteurs du travail (toutefois rarement suivies d'effet) apportaient un peu de répit aux enfants.

Il n'en demeure pas moins que le sort de ces gamins verriers était âpre et rude et que l'amer souvenir de cette époque marquera longtemps les mémoires. Au point que, jusqu'à vers 1930 environ, dans la vallée de la Bresle, la région du Tréport et de Eu, un jeune garçon qui travaillait mal à l'école était menacé par son instituteur « d'être envoyé travailler à la verrerie » s'il continuait à négliger devoirs et leçons.

Article paru dans la revue « ROUEN LECTURE Normandie » n°68, de Mars 2002.

Publié avec l'autorisation de Philippe Galmiche, directeur de publication. « ROUEN LECTURE Normandie », 200 rue de Verdun, 76230 Bois-Guillaume



1945: Ambroise Croizat, Ministre du Travail, s'inquiète des salaires des ouvriers.

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CONFEDERES
de la SEINE INFÉRIEURE

-1-1-1-1-1-1-1-1-

C O P I E

MINISTRE DU TRAVAIL

DIRECTION DU TRAVAIL

PARIS le 19 DECEMBRE 1945

LE MINISTRE DU TRAVAIL

ET DE LA SECURITE SOCIALE.

M. LES INSPECTEURS DIVISIONNAIRES
DIRECTEURS REGIONAUX DU TRAVAIL

Objet : Application trop généralisée des salaires minima fixés par les arrêtés, à l'exclusion des salaires moyens maxima.

Mon attention a été attirée sur le fait que, dans de nombreuses entreprises, les employeurs ont tendance à n'appliquer à leur personnel que les salaires minima prévus par les arrêtés de remise en ordre des salaires.

Cette pratique, peu libérale, est contraire à l'esprit de la réglementation qui a établi cette marge de rétribution en vue de permettre la prise en considération de l'aptitude et de la valeur professionnelle du travailleur à un poste déterminé.

J'appelle donc votre attention sur la nécessité d'inviter ces employeurs à utiliser de la façon la plus complète et la plus rationnelle toutes les possibilités offertes par les arrêtés, c'est-à-dire à tendre pour la moyenne des salaires, vers les maxima prévus, étant bien entendu que cette application ne saurait avoir aucune conséquence sur la fixation des prix et que les employeurs ne pourront s'en prévaloir pour demander une majoration éventuelle.

Vous voudrez bien, en leur faisant part des dispositions de cette circulaire, attirer leur attention sur ce dernier point.

Je vous serais obligé de porter ces observations à la connaissance des organisations d'employeurs et, le cas échéant, de veiller à leur correcte application.

A. CROIZAT.

-1-

Nous avons retrouvé une note du Ministre du travail datée du 19 décembre 1945, adressée aux inspecteurs du travail et reproduite par l'Union départementale CGT de Seine Inférieure.

Comme le lecteur pourra le constater, le ministre Ambroise Croizat insiste auprès des inspecteurs et directeurs du travail pour que ceux-ci obligent les employeurs à appliquer des salaires horaires aux maxima prévus sans répercussion sur le prix des marchandises produites.

Le ministre du travail actuel ferait bien de s'inspirer de cette note, dans une période où 70% des salariés du secteur privé reçoivent un salaire mensuel inférieur à 1,8 fois le SMIC.

Croizat était le secrétaire général de la fédération CGT de la Métallurgie avant de devenir ministre dans le gouvernement issu de la Résistance, le 21 novembre

1945. Ce gouvernement, présidé par le Général De Gaulle comportait plusieurs ministres communistes et socialistes.

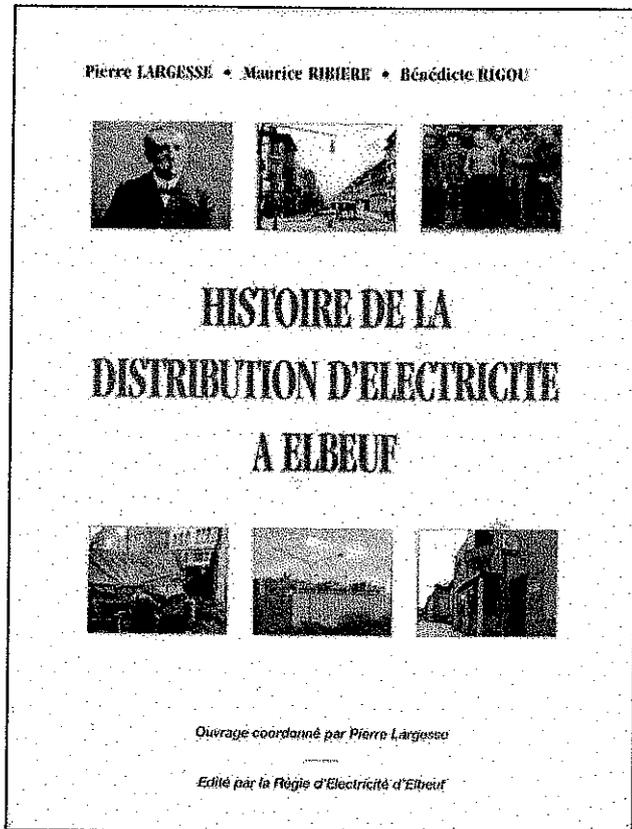
C'est dans cette période qu'un ensemble de mesures vont marquer profondément la société française: création de la Sécurité sociale, nationalisations de Renault, des mines de charbon, des banques, et création de EDF-GDF, mais aussi création du statut des dockers, du statut général des fonctionnaires, etc.

Dès 1947, les patrons ne tiendront plus compte de ces recommandations, ce qui entraînera d'importantes grèves chez les mineurs et dans la métallurgie.

La division syndicale, la scission dans la CGT avec la création de Force Ouvrière, les divisions entre les partis de gauche, permettront au patronat de remettre en cause des acquis sur les salaires.

Serge Laloyer

Elbeuf: La Régie d'électricité d'Elbeuf publie un ouvrage d'histoire coordonné par notre vice-président Pierre Largesse



C'est à la découverte de 112 ans d'histoire de l'électricité à Elbeuf que cet ouvrage nous invite.

Il est découpé en trois parties:

1- Un chapitre consacré à la description des **112 ans d'histoire de l'électricité à Elbeuf** en matière technique et de développement sur l'agglomération, ainsi que la situation spécifique de la Régie d'électricité d'Elbeuf dans le cadre de la création d'EDF, qui restera autonome.

2- Un chapitre consacré à **l'activité des services et à la vie quotidienne du personnel**, où l'activité syndicale, la Résistance, l'extension de l'application du statut du personnel d'EDF à celui de la Régie, l'évolution des horaires de travail, etc. sont développés.

3- Un chapitre consacré à **l'arrivée de l'électricité dans la vie quotidienne des Elbeuviens**, qui comprend des nombreux témoignages recueillis à l'aide d'un enquête auprès des usagers du service.

Ouvrage collectif réalisé par Pierre Largesse, Maurice Ribière et Bénédicte Rigou — Régie d'Electricité d'Elbeuf — 8,50€

Le Havre: Soutenance d'un mémoire de Maîtrise à l'Université du Havre, sur le thème:

« **Le syndicalisme à Bolbec, de 1945 à nos jours** »

Le 1^{er} octobre 2003, à la Faculté du Havre, Albert Perrot vice-président de l'IHS-CGT-76 et Pierre Michel, trésorier de l'IHS CGT 76, ont assisté à la soutenance du mémoire de maîtrise de Erwan Simon.

Le thème de cette étude était consacré exclusivement au syndicalisme à Bolbec de 1945 à nos jours.

Le Jury étaient composés de Monsieur John Barzman Directeur du Mémoire, professeur d'Histoire contemporaine, Monsieur Thierry Dezalay, professeur de sociologie et Monsieur Philippe Guilbert, responsable de l'Union Locale CGT de Bolbec (annexe de Notre Dame de Granvenchon).

Sans entrer dans les détails de cette soutenance et dans la complète présentation au Jury qu'a détaillé Erwan Simon, on peut en donner les grands chapitres : La reconstruction des mouvements syndicaux après la deuxième Guerre mondiale (évolution de la CGT à Bolbec dans l'après guerre et le début d'une grande Carrière militante de Paul Belhache). Les événements de mai 1968 et le syndicalisme. (déclenchement des mouvements à Bolbec, le déroulement des faits et le dénouement du conflit). La fin du textile à Bolbec : un temps fort du syndicalisme (l'histoire du textile à Bolbec, la fermeture de Boussac et les résultats des mobilisations des salariés).

Le choix de la ville de Bolbec comme lieu de recherches n'est pas un hasard puisque Erwan Simon a toujours vécu dans cette localité depuis sa naissance. De plus Erwan Simon n'est pas inconnu pour notre institut puisque Pierre Michel, pour son travail sur l'industrie du Textile de Bolbec, l'avait rencontré.

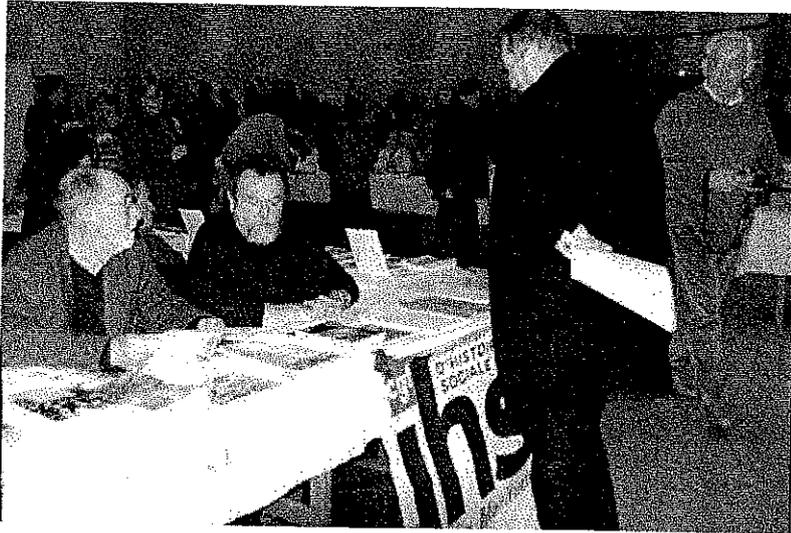
Erwan Simon a consacré une année à la réalisation de ce mémoire, résultat d'un véritable travail de recherche, à partir de sources primaires (archives publiques et privées) entretiens oraux etc.

La présentation de son travail achevé, cet étudiant a dû subir «le feu de multiples questions émanant du Jury, questions suscitées par les aspects historiques et sociaux qui ont été développés. Après avoir délibéré à huis clos, le Président du jury a formulé les appréciations et décliné les conclusions que méritait ce mémoire.

Pour conclure, avec les félicitations unanimes du Jury, Erwan Simon obtint la note de 15 sur 20 pour son excellent travail. Au nom de l'institut CGT d'Histoire Sociale de la Seine Maritime Albert Perrot et Pierre Michel se joignirent aux membres du Jury pour complimenter notre étudiant.

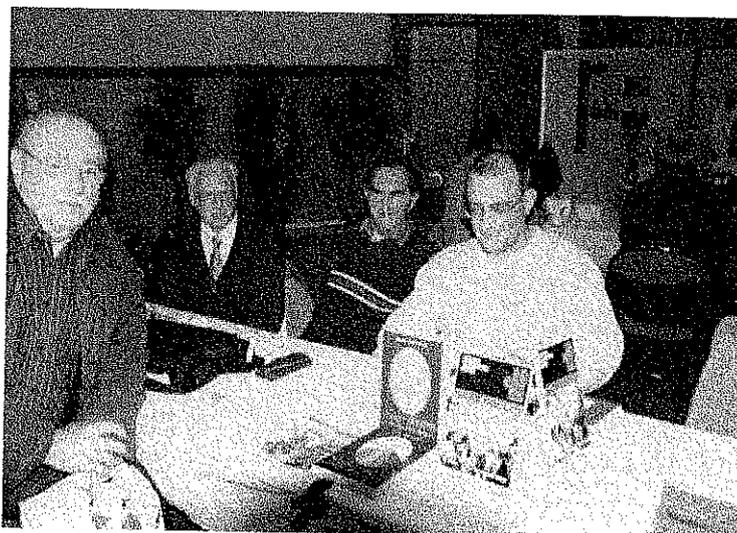
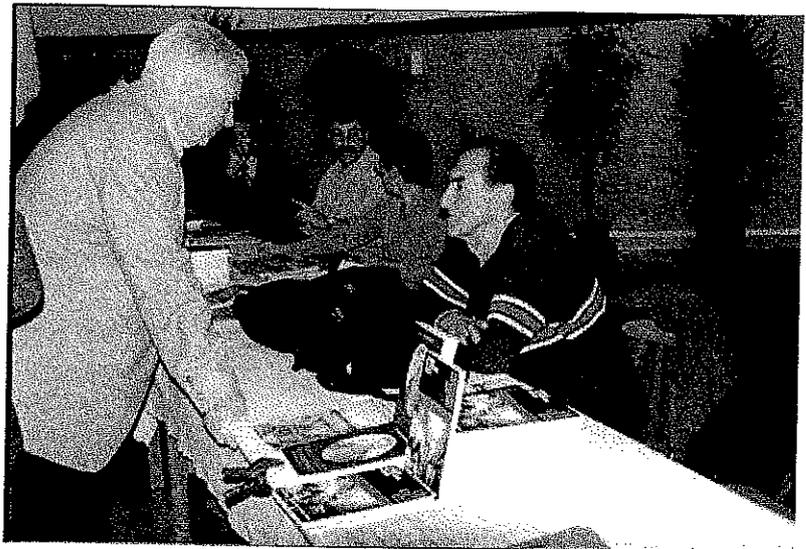
A la rencontre du livre de Maromme les 15 et 16 novembre 2003:

Comme traditionnellement, notre association a tenu un stand à la Rencontre du livre de Maromme. C'est qui est un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux du livre et de l'histoire de la région rouennaise. C'est l'occasion pour nous de présenter nos travaux et de rencontrer d'autres passionnés de l'histoire.



Au Stand de l'IHS de Seine Maritime, Pierre Largesse et Serge Laloyer en discussion avec un visiteur.

Au Stand de l'IHS de Seine Maritime, Guy Decamps en discussion avec Claude Villard, président des amis de la Commune de Paris.



Au Stand de l'IHS de Seine Maritime, Marcel Letessier, Guy Decamps, Gilles Pichavant en discussion avec un adhérent de l'IHS.